



Parcours Archéologie, culture, territoires, environnement - Archéo-Géo-Sciences

Master Archéologie, sciences pour l'archéologie



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ASA) est un diplôme formant aux métiers de l'Archéologie et du patrimoine. Ce master doit permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs fondamentaux théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et environnementales des sociétés sur la longue durée : Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale.

En seconde année, un parcours unifié 'Archéologie, Cultures, Territoires et Environnement (ACTE) - Archéo-Géo-Sciences (AGES)' ouvre sur les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (service public ou secteur privé) après un doctorat.

Il permet plus particulièrement l'intégration dans les métiers de l'archéologie programmée et préventive en tant qu'archéologue spécialisé (par exemple en céramologie, métallurgie, paléo-environnement, géomatique appliquée à l'archéologie, responsable d'opération de fouilles, etc.), géo-archéologue/géomorphologue, ingénieur SIG et géophysique de surface, etc. tant dans les services publics (Inrap et opérateurs des collectivités territoriales) que le secteur privé (opérateurs privés).

Les débouchés sont aussi nombreux dans la conservation, l'animation du patrimoine et le tourisme. Du fait de ses thématiques pluridisciplinaires de l'espace et de

l'environnement, cette formation peut aussi déboucher vers d'autres métiers de l'aménagement de l'espace et de la gestion de l'environnement.

Objectifs

Le Master ASA forme des professionnels de l'archéologie participant à l'ensemble des travaux liés aux opérations de terrain (études documentaires, prospections et fouilles), ainsi qu'aux travaux de post-opération et à la rédaction des rapports et documents de synthèse destinés à la transmission des données et des observations de terrain (y compris le mobilier).

Les étudiants, à l'issue de la formation, possèdent les savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et paléoenvironnementales des sociétés sur la longue durée.

Par le jeu d'options, les étudiants peuvent soit renforcer leur compétence en archéologie culturelle (ACTE), soit acquérir une double compétence en archéologie et en sciences pour l'archéologie (AGES), maîtrisant les processus géomorphologiques et anthropiques dans les problématiques archéologiques, les principales spécialités paléoenvironnementales, et les outils et méthodes en géoarchéologie.



Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Compétences acquises

- Acquérir une réflexion sur la relation entre un site et son territoire ;
- Analyser les processus géomorphologiques, anthropiques, géoarchéologiques dans les problématiques archéologiques ;
- Analyser, synthétiser et commenter des informations recueillies lors d'une manifestation scientifique ;
- Conduire une recherche sur un sujet défini avec les encadrants et les professionnels du domaine, rédaction d'un mémoire, présentation concise des résultats de cette recherche ;
- Coordonner les spécialistes intervenant sur les chantiers : géologue, zoologue, anthropologue... ;
- Définir les protocoles méthodologiques nécessaires à l'étude d'un site archéologique et savoir mettre en œuvre les techniques et les moyens nécessaires dans le cadre d'une fouille préventive ;
- Développer des compétences techniques et méthodologiques dans les domaines de l'étude des productions manufacturées ;
- Développer des compétences techniques et méthodologiques nécessaires à la réalisation de fouilles et d'études archéologiques ; plus spécifiquement, acquérir les techniques de fouille, d'organisation d'un chantier ;
- Développer une approche critique à partir d'exemple diachronique ;
- Gérer les restes biologiques et appliquer les analyses adéquates ;
- Maîtrise de base ou avancée d'une langue étrangère ;
- Maîtriser différentes méthodes et outils pour l'étude des vestiges archéologiques dans l'espace ;

- Maîtriser les outils de traitement d'image et d'indexation bibliographique ;
- Mise en pratique des enseignements théoriques dispensés depuis la licence ;
- Normaliser la forme et présenter un travail de recherche en archéologie ;
- Rédiger un rapport dans un temps imparti ;
- Structurer son discours écrit selon les normes scientifiques de la discipline, organiser et présenter l'apparat critique d'une démonstration scientifique (bibliographies, corpus, illustrations) ;
- Synthétiser et restituer les objectifs, questionnements et étapes d'un travail de recherche.
- Utiliser les indices paléoenvironnementaux pour reconstituer les paysages ;

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

Sessions d'examen

Le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

- Session 1 : JANVIER pour le semestre 1 et JUIN pour le semestre 2.



- Session 2 : SEPTEMBRE pour le rattrapage des deux semestres.

Règles de validation et de capitalisation, principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre, si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE non acquises : tout enseignement dont la note est inférieure à 10/20 devra être repassé.

D'une session à l'autre, l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : si l'année de master n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour une année ultérieure si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est supérieure ou égale à 10/20. L'année de Master est validée si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

En M2, les cours sont organisés sur une à deux semaines banalisées alternées avec 1 semaine en entreprise, de septembre (réunion de rentrée) à mi-avril (fin du semestre).

Le calendrier de fonctionnement des cours est connu au moment de la rentrée universitaire.

Stages

- **En M1** : stage facultatif d'une durée inférieure à 512h (3,5 mois), de septembre à juin
- **En M2** : stage facultatif d'une durée de 4 à 6 mois, de septembre à août

Admission

Conditions d'accès

En M1 :

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures via la plateforme nationale **Mon Master** accessible depuis l'adresse internet suivante : <https://www.monmaster.gouv.fr>



Public concerné

Les étudiants :

- **titulaires d'une licence mention Archéologie ou d'un domaine compatible avec celui du Master ;**

- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [Études En France](#)) ;

- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

En M2 :

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures via l'application **eCandidat** accessible depuis l'adresse internet suivante : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

Public concerné

Les étudiants :

- **inscrits à l'Université de Bourgogne en M1** et souhaitant changer de Mention de Master ;

- **venant d'un autre établissement** d'enseignement supérieur français (une demande de transfert du dossier administratif doit être faite auprès de l'université d'origine) ;

- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [Études En France](#)) ;

- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

Modalités de candidatures

En M1 :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. Ainsi, l'admission en M1 se fera sur dossier constitué de pièces justificatives (lettre de motivation en indiquant le projet professionnel ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac).

RAPPEL : les candidats devront être titulaires d'une licence dans un domaine compatible avec celui du Master. Seront en outre appréciés la qualité du projet personnel et professionnel, la motivation et l'engagement dans le parcours.

En M2 :

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du Master mention Archéologie de l'université de Bourgogne.

Pour tout autre cas, l'admission en M2 se fera par une double phase :



- Phase 1 : une pré-sélection sur dossier constitué de pièces justificatives (lettre de motivation ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac, de la licence au M1 ; présentation du projet de mémoire) ;
- Phase 2 (*uniquement les candidats retenus après la Phase 1*) : un entretien avec les membres de la commission de sélection complète l'étude du dossier.

Droits de scolarité

243 € (droits de scolarité indicatifs fixés chaque année par décret)

Attendus / Pré-requis

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre ;
- Discerner les éléments essentiels d'une culture matérielle dans un cadre chrono-culturel ;
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère ;
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective ;
- Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les objets archéologiques ;
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs ;
- Inventorier et replacer les documents archéologiques dans le contexte d'une fouille archéologique ;
- Mobiliser des concepts issus de disciplines connexes (histoire, anthropologie, lettres, philosophie, sociologie) pour rattacher les objets archéologiques à des contextes sociaux, culturels et techniques ;
- Mobiliser l'historiographie et l'actualité des méthodes pour définir des problématiques d'étude ;
- Mobiliser les concepts et problématiques scientifiques nécessaires à l'approche d'un site archéologique ;
- Mobiliser une culture générale ainsi que les principales méthodes disciplinaires pour documenter et interpréter un objet archéologique ;
- Organiser des ressources documentaires spécialisées (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès ;
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation des objets archéologiques ;
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale ;
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ;
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder ;
- Utiliser des méthodes de regard et d'observation des objets archéologiques adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse ;
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et



diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe ;

Et après

Poursuite d'études

- concours d'Ingénieurs d'Étude CNRS ou Université ;
- poursuite en doctorat pour accéder aux métiers de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activités : Laboratoire de recherche CNRS et Universités - Services archéologiques déconcentrés de l'État (SRA) - Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) - Services archéologiques des collectivités territoriales - Musées, Collections ou Archives - Sociétés privées d'archéologie préventive - Associations d'archéologie - Services centraux du Ministère de la culture (DAPA) - Régie des collections et des fonds.

Types d'emplois accessibles : emplois sur concours dans les domaines de l'archéologie et plus largement du patrimoine culturel, Archéologue (Inrap et autres organismes d'archéologie préventive, musées, services de collectivité...), Ingénieur d'étude en archéologie (concours du CNRS et de l'université), Enseignant-chercheur ou Chercheur après l'obtention du doctorat.

Infos pratiques

Contacts

Responsable mention

Anthony DENAIRE

☎ 03 80 39 55 20

✉ anthony.denaire@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Stefan WIRTH

☎ 03 80 39 62 25

✉ stefan.wirth@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Amélie QUIQUEREZ

☎ 03 80 39 39 27

✉ amelie.quiquerez@u-bourgogne.fr

Scolarité

Thierry FALLET

☎ 03 80 39 56 17

✉ thierry.fallet@u-bourgogne

Contact scolarité

Université de Dijon - UFR Sciences Humaines et Sociales

Bâtiment Droit/Lettres - bureau 125 Bis (1er étage - couloir de Lettres)

4 Boulevard Gabriel - BP 17270

21072 DIJON CEDEX

Établissement(s) partenaire(s)

Formation co-accréditée uB-UFC



Campus

 Campus de Dijon



Programme

Organisation

Le Master ASA est conçu comme un ensemble cohérent, c'est-à-dire qu'il invite les étudiants de M1 à continuer dans le parcours de M2.

Mobilité des étudiants : les cours seront dispensés sur deux sites, Besançon (UFC) et Dijon (UB). Les cours cohabilités sont sous forme de cours-blocs (6H) et impliquent donc le déplacement pour la journée d'une partie de la promotion. Cette cohabilitation existe depuis 2007 ; les Universités et les régions ont financés depuis 2007 les déplacements (TER + Tram).

Master 1ère année 'Archéologie, Sciences pour l'Archéologie' (ASA)

Semestre 1 - M1 'Archéologie, Sciences pour l'Archéologie' (ASA)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Méthodologies et pratiques archéologiques 1 [au choix : 2 matières parmi les 4]	UE		12h	12h			6 crédits
Prospection archéologique	Matière		6h	6h			
Archéologie spatiale	Matière		6h	6h			
Géoarchéologie	Matière		6h	6h			
Photogrammétrie et topographie	Matière		6h	6h			
UE2 Méthodologies et pratiques archéologiques 2 [au choix : 2 matières parmi les 4]	UE		12h	12h			6 crédits
Archéologie du bâti	Matière		6h	6h			
Fouille archéologique	Matière		6h	6h			
Bioarchéologie	Matière		6h	6h			
Paléoenvironnement	Matière		6h	6h			
UE3 Archéologie hors les murs 1	UE		12h	12h			6 crédits
Pratique en action	Matière		6h	6h			
Ecole de terrain 1	Matière		6h	6h			
UE4 Le mémoire	UE		6h	18h			6 crédits
Faire un mémoire	Matière		6h				
Outils bibliographiques	Matière			3h			
Traitement des images	Matière			3h			
Outils informatiques de base	Matière			6h			
Présentation à mi-parcours	Matière			6h			
UE5 S'ouvrir et s'instruire 1	UE		24h	24h			6 crédits
Pré-professionnalisation : Archéologie préventive	Matière			24h			



Séminaire de recherche

Matière

24h

Semestre 2 - M1 'Archéologie, Sciences pour l'Archéologie' (ASA)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 De la structure au territoire	UE		36h				6 crédits
Approche archéologique du site	Matière		12h				
Archéologie du bâti et matériaux de construction	Matière		12h				
Territoires et paysages	Matière		12h				
UE7 Culture matérielle, de la fouille à l'archivage [au choix : 2 matières parmi les 3]	UE		12h	12h			6 crédits
Culture matérielle	Matière		6h	6h			
Méthodes et pratiques de l'expérimentation	Matière		6h	6h			
Archives et valorisation	Matière		6h	6h			
UE8 Archéologie hors les murs 2 [au choix : 1 matière parmi les 2]	UE			24h			6 crédits
Ecole de terrain 2	Matière			24h			
Stage	Matière			24h			
UE9 Mémoire	UE			8h			6 crédits
UE10 S'ouvrir et s'instruire 2	UE		12h	12h			6 crédits
Langue vivante : Anglais	Matière			12h			
Séminaires de recherche	Matière			12h			

Master 2ème année 'Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement - Archéo-Géo-Sciences' (ACTE-AGES)

Semestre 3 - M2 'Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement - Géo-Archéo-Sciences' (ACTE-AGES)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE11 Actualité de la recherche et des découvertes - ateliers d'échange de pratiques et séminaires	UE		24h				6 crédits
Actualité de la recherche et des découvertes - ateliers d'échange de pratiques et séminaires en archéologie régionale, nationale et européenne	Matière		44h				
UE12 Spécialité 1 : Séminaires et ateliers d'échange	UE						6 crédits
Alternants [2 matières obligatoires]	Module						
Ateliers d'échange de pratiques en géoarchéologie du paysage	Matière		18h	12h			
Module d'échange de pratiques professionnelles	TER/Eval						
Etudiants en Formation initiale et/ou Formation continue [au choix : 1 matière parmi les 2]	Module						
Séminaire franco-suisse	Matière		24h				
Ateliers d'échange de pratiques en géoarchéologie du paysage	Matière		18h	12h			



UE13 Approfondissement méthodologique [au choix : 4 matières parmi les 5]	UE	48h	48h				6 crédits
Culture matérielle	Matière	12h	12h				
Archéologie spatiale / analyse spatiale	Matière	12h	12h				
Relevés	Matière	12h	12h				
Humanités numériques	Matière	12h	12h				
Restitution architecturale	Matière	12h	12h				
UE14 Paléoenvironnement - ateliers d'échange et de mise en pratiques	UE	24h	36h				6 crédits
UE15 Archéologie et géoarchéologie en pratique	UE						6 crédits
Alternants [matière obligatoire]	Module						
Ecole de terrain	Matière	24h	24h				
Etudiants en Formation initiale et/ou Formation continue [au choix : 1 matière parmi les 2]	Module						
Ecole de terrain	Matière	24h	24h				
Stage en milieu professionnel (maximum 2 semaines)	Matière						

Semestre 4 - M2 'Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement - Archéo-Géo-Sciences' (ACTE-AGES)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE16 Spécialité 2 : Séminaire et ateliers d'échange	UE						6 crédits
Alternants [au choix : 1 matière parmi les 2]	Module						
Séminaire inter-universitaire à Bibracte	Matière		24h	12h			
Ateliers d'échange autour de géoarchéologie	Matière		18h	12h			
Etudiants Formation initiale et/ou Formation continue [au choix : 1 matière parmi les 3]	Module						
Séminaire inter-universitaire à Bibracte	Matière		24h	12h			
Ateliers d'échange autour de l'actualité de la recherche archéologique	Matière		12h				
Ateliers d'échange autour de géoarchéologie	Matière		18h	12h			
UE17 Professionnalisation	UE						6 crédits
Alternants [2 matières obligatoires]	Module						
Sauveteurs secouriste du travail	Matière		24h				
Etudes de cas d'archéologie préventive et professionnelle	Matière		30h	18h			
Etudiants en Formation initiale et/ou Formation continue [au choix : 1 matière parmi les 4]	Module						
Projet personnel	Matière			12h			
Faire un article	Matière			12h			
Préparer une contribution pour rapport de fouille	Matière			12h			
Etudes de cas d'archéologie préventive et professionnelle	Matière		30h	18h			
UE18 Mémoire ou stage	UE						12 crédits
Alternants [2 matières obligatoires]	Module						



Encadrement à la recherche et à la rédaction d'un mémoire	TER/Eval	24h	
Mémoire professionnel	Matière		
Etudiants en Formation initiale et/ou Formation continue [au choix :	Module		
1 matière parmi les 2]			
Mémoire de recherche	Matière		
Mémoire de stage	Matière		
UE19 Soutenance de mémoire	UE		6 crédits